

Bonjour,

Le 29 octobre dernier, le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec faisait parvenir aux municipalités riveraines du lac Mégantic une mise en garde suite à l'observation d'algues bleu-vert (cyanobactéries). Il faut mentionner qu'avant même d'avoir cet avis officiel, plusieurs citoyens de Piopolis avaient déjà fait leurs propres observations au courant de l'été 2007, et ce, à plusieurs reprises et à plusieurs endroits.

La menace de la prolifération des algues bleu-vert dans le lac Mégantic est donc un problème **réel et immédiat** qui pourrait avoir éventuellement de nombreuses conséquences fâcheuses. Mentionnons, entre autres, la diminution de la valeur foncière des résidences, la diminution du tourisme local, le ralentissement général de l'économie, les coûts supplémentaires pour l'alimentation de certaines résidences en eau «propre» et, surtout, la perte de jouissance de notre plan d'eau (plus de baignades, de kayaks, de ski nautique...). Il est de notre devoir de réagir face à cette menace !

À l'invitation du maire, M. Marc Beaulé, 16 citoyens de Piopolis se sont réunis le 27 août dernier pour la première rencontre du Comité sur la Qualité de l'Environnement de Piopolis (COEP). Le COEP, ainsi fondé, a comme mandat de donner son avis et de recommander certaines actions au Conseil municipal en ce qui a trait aux problématiques environnementales à Piopolis.

À la suite des trois premières rencontres du COEP, un plan d'action a été établi pour la prochaine année. Il est clair que la lutte aux algues bleu-vert a été au centre des discussions puisque leur prolifération touche à plusieurs aspects environnementaux (phosphore provenant de différentes sources / réchauffement de l'eau du lac).

Par la lecture du bulletin *Vert-Piopolis*, que nous publions régulièrement, j'invite donc la population de Piopolis 1) à prendre connaissance des actions et des réflexions du COEP, 2) à nous transmettre vos commentaires et suggestions et, éventuellement, 3) à soutenir votre Conseil municipal dans l'application d'actions concrètes visant, en général, la protection de l'environnement et, en particulier, la lutte aux algues bleu-vert.

Cordialement,

François Villemaire, prés. COEP
et conseiller